



## Déclaration liminaire CFDT au Comité social ministériel du 12 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres du comité social ministériel,

Lors du précédent CSA ministériel, **la CFDT** souhaitait la bienvenue à notre nouveau ministre. Pour le CSA de ce jour nous sommes dans l'attente de la désignation de son successeur.

Nous renvoyons donc largement à notre précédente déclaration liminaire qui listait un grand nombre de sujets, liste que nous referons lors du CSA où nous rencontrerons le nouveau ministre.

Cette instabilité est hautement préjudiciable aux agents et au fonctionnement des services car les dossiers se sont empilés sur le bureau du ministre et très peu ont été traités.

Concernant la création de la **filiale technique ministérielle** (C, B et A), après plusieurs dizaines d'années de revendications, les discussions avaient enfin débuté et avaient bien avancé. Mais à ce jour, pas de nouvelle réunion programmée. Où en sommes-nous de la présentation des textes en CSA M ? Les agents techniques méritent d'être enfin reconnus.

Concernant **l'immobilier**, là rien ne va plus ! On fait, on ne fait pas, on fait peut-être ... Et pendant ce temps les personnels travaillent dans des conditions indignes. Quelle belle image de la justice !

### **A quand un véritable pilotage immobilier dans ce ministère ?**

Par manque de volonté politique, nos bâtiments craquent de toutes parts, des tribunaux aux établissements pénitentiaires écrasés sous la pression de la surpopulation carcérale devenue structurelle.

Concernant **le numérique** c'est l'inverse, vous multipliez les projets à n'en plus finir sans aucune cohérence et sans vous assurer que ceux déjà débutés puissent aboutir.

Qui saura nous dire **combien de projets informatiques** sont actuellement menés (toutes directions confondues) ?

Qui osera nous affirmer qu'ils participent tous à l'amélioration du service et aux conditions de travail des agents ?

La dernière illustration en date, que nous avons découvert en groupe de travail : la « *softphonie* » portée par la DINUM. Il s'agit de remplacer tous les postes téléphoniques par CISCO Jabber. Comment un tel projet peut-il mûrir sans faire l'objet de discussions et d'étude de faisabilité ? La téléphonie est peut-être la seule technologie qui fonctionne correctement dans ce ministère ! On voit clairement que seules les économies budgétaires vous guident et non pas l'opérationnalité pour les personnels de terrain.

Il y a malgré tout quelques satisfactions, **avec les textes sur la deuxième phase de la réforme des greffes** qui ont pu profiter d'une « fenêtre » entre deux gouvernements pour être enfin publiés.

Ainsi **700 adjoints administratifs** pourront devenir greffiers sans mobilité et **3200 greffiers** accéder à la catégorie A en devenant cadres-greffiers eux-aussi sans mobilité.

Mais malheureusement la satisfaction s'arrête là puisque **la 3<sup>ème</sup> phase de négociation** n'a pas débuté malgré nos demandes répétées et un protocole signé par le ministre.

Conduire cette réforme sans évoquer **l'organisation des juridictions** est un non-sens.  
**Imaginer que cette réforme pourrait fonctionner sans valoriser le corps des directeurs des services de greffe judiciaire est une aberration !**

**La CFDT soutient et continuera de soutenir les agents qui sont actuellement mobilisés et espère un mouvement d'ampleur pour qu'enfin le ministère respecte sa parole !**

Ce ministère se vante de faire de la QVCT (qualité de vie et conditions de travail) et malgré cela les personnels en poste, toutes directions confondues se sentent de moins en moins considérés et reconnus.

Leurs conditions de travail se dégradent face à une masse intarissable de dossiers.

Alors, avant même de porter l'attractivité pour attirer de nouveaux agents, il serait temps que le ministère de la justice prenne soin de ses agents déjà en poste et reconnaisse leur investissement.

**A l'heure où certains de nos collègues se voient menacés de mort par des contrats sur leur tête il serait temps que le ministère se souvienne de ceux qui font que l'institution tient.**

**La CFDT soutient et portera sans relâche les revendications des agents de toutes les filières dans l'ensemble des directions ainsi qu'au secrétariat général.**

La CFDT saura vous rappeler tous ceux que vous avez oubliés ou trop peu revalorisés : la filière médico-sociale, la filière administrative, la filière insertion probation, la filière numérique, etc.

**Les représentants CFDT seront présents et n'oublieront aucun agent quel que soit le nombre de ministres à rencontrer et à convaincre.**

**Les représentants CFDT :**

**Guillaume Grassaud  
Ghislain Bonthoux**